

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 30 (1993)
Heft: 1135

Artikel: Le hamburger laqué
Autor: Guyaz, Jacques
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1011655>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le hamburger laqué

DIVERSIFICATION

Philip Morris est à l'origine un cigarettier (marque principale Marlboro) qui s'est ensuite diversifié dans l'alimentaire. Le tabac comme la nourriture sont des produits naturels cultivés.

Unilever est une entreprise anglo-hollandaise qui produit aussi des produits de lessive (une bonne partie de marques apparemment concurrentes sont en fait produites par Unilever).

General Electric fabrique aussi des moteurs d'avion, ce que ne font ni Siemens ni ABB.

(jg) Le magazine économique *Fortune* a une conception du monde résolument nord-américaine. Pour montrer la très forte expansion actuelle de la Chine, il publie une comparaison entre la Chine, Hong-Kong, le Japon et les Etats-Unis. La confrontation porte sur six indicateurs: l'espérance de vie, la durée moyenne de la scolarité, le nombre de médecins, de téléviseurs et de téléphones par habitant. Jusqu'à là, l'analyse est classique.

Mais le sixième indicateur est... le nombre de McDonald par habitant ! Il y en a un pour 28 000 personnes aux Etats-Unis et un pour 384 millions en Chine, d'où nous déduisons qu'il doit y en avoir quatre ou cinq dans l'Empire du milieu. Le hamburger que l'on mange avec les doigts est donc un critère de civilisation supérieur au canard laqué saisi avec des baguettes. On veut croire que c'est une petite facétie des rédacteurs de *Fortune*, journal par ailleurs très irrespectueux, mais aucun élément dans le contexte ne permet de l'affirmer.

Plus sérieux, les classements par entreprise, avec des regroupements par type d'entreprise. On peut ainsi situer Nestlé dans les alimentaires.

Ventes (en milliards de dollars)

Philip Morris	50.1
Unilever	43.9
Nestlé	39
Pepsicola	22

Nestlé est la seule entreprise qui vend uniquement des produits alimentaires. Certains redoutent que Philip Morris acquière une telle force financière qu'elle cherche un jour à prendre le contrôle de Nestlé, hypothèse tout de même improbable.

L'autre entreprise partiellement suisse qu'il est intéressant de situer est Asea Brown Boveri (ABB); le classement des constructeurs de matériel électrique est le suivant:

Ventes (en milliards de dollars)

General Electric	62.2
Hitachi	61.4
Matsushita	57.4

Siemens	51.4
Samsung	49.5
ABB	30.5

Illusion d'optique: vue à l'échelle suisse, la société de Baden est un géant. De fait, elle se partage l'Europe avec Siemens. A l'échelle mondiale, sa place est plus modeste. ■

La révolte de Saxon

(jd) A l'occasion du quarantième anniversaire de la révolte paysanne de Saxon, la presse a rappelé les événements du 7 août 1953. (Ce jour-là, une manifestation est organisée par les producteurs bas-valaisans, irrités de la concurrence des importations à bas prix. Très rapidement la tension monte, des arbres sont abattus sur la route cantonale, la voie ferrée est bloquée et des wagons de marchandises incendiés. Une cinquantaine de manifestants seront condamnés à des peines légères d'amende et de prison avec sursis.)

A l'origine de cette manifestation, l'Union des producteurs valaisans (UPV), une organisation créée en 1949 pour défendre les intérêts des agriculteurs qui se sentent abandonnés par les organisations traditionnelles. Selon le rapport récemment publié sur les activités de la police fédérale (*La protection politique de l'Etat en Suisse*, Berne, 1993, Haupt Verlag), cette dernière commence à s'intéresser à l'Union lorsqu'elle apprend que son permanent n'est autre que René-Albert Houriet, un militant communiste jurassien qui a pris la tête de la section valaisanne du parti du travail. Le rapport précise bien qu'*«il n'était jusqu'à maintenant pas dans les habitudes de surveiller une assemblée d'agriculteurs»*. L'UPV est décrite comme une organisation apolitique dont la plupart des membres se réclament des partis politiques traditionnels; mais la présence de Houriet, fiché comme communiste depuis 1939, peut faire craindre une agitation dangereuse.

Conscient de l'impact négatif de leur dirigeant sur l'image du mouvement, la direction limoge Houriet l'année suivante déjà et l'intérêt de la police pour l'UPV retombe. Eclate alors l'émeute de Saxon en 1953; bien qu'il ait été établi que le parti du travail n'était pas impliqué dans ces débordements, la police fédérale ne peut s'empêcher d'y voir l'influence de Houriet: *«Si l'homme était parti, il avait largement fait école et l'esprit était resté»*.

Par la suite, la surveillance subsiste mais de manière plus lâche. Ainsi en 1959, alors que se répandent des rumeurs sur une possible répétition du scénario de 1953, le rapport de police à ce sujet fait état de soupçons quant à l'influence des communistes sur cet esprit quasi révolutionnaire, tout en admettant qu'*«n'est pas besoin, en effet, de l'assistance du parti communiste pour pousser à bout les producteurs de la plaine du Rhône»*. ■

MÉDIAS

Le *Blick* vient d'augmenter de 20 centimes son prix de vente au numéro. Il coûte maintenant 1 franc 40.

Les actions publiques de la radio locale *Extra-Bern* se vendent bien, tant sous la forme de simple papier valeur que dans la version encadrée. Prix de vente sans le cadre: 60 francs pour une valeur nominale de 20 francs. La majorité est détenue par la *Berner Zeitung*.